

COMMUNE DE FRASSETO

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET LE PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT(PZA) .

Par arrêté municipal en date du 08/12/2025 a été prescrite une enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Frasseto

A cet effet, Monsieur FREDIANI André a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° 25000053/20 du 26 novembre 2025 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bastia

La présente enquête publique débutera le 5 janvier 2026 à 10 h 00 et se terminera le 4 février 2026 à 16h00 soit une durée de 31 jours consécutifs. Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête à feuilles non mobiles seront tenus à la disposition du public à la mairie de Frasseto du lundi au jeudi aux heures habituelles d'ouverture soit du lundi au jeudi de 13h30 à 16h00.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner éventuellement ses observations, propositions et contrepropositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur un site spécifique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6984/>

ou par courrier, à l'attention de Monsieur FREDIANI André commissaire enquêteur, Mairie de Frasseto – village – 20157 FRASSETO.

Une version numérique du dossier d'enquête sera également mise à disposition du public sur un poste informatique à la mairie aux heures des permanences.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations en Mairie de Frasseto aux dates et heures suivantes :

- le Lundi 5 janvier 2026 de 10h à 16h, jour d'ouverture de l'enquête ;
- le Mardi 13 janvier 2026 de 10h à 16h ,
- le Mercredi 21 janvier 2026 de 10h à 16h
- le Mardi 27 janvier 2026 de 10h à 16h
- le Mercredi 04 Février 2026 de 10h à 16h, jour de clôture de l'enquête.

Les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant une durée d'1 an à la mairie de Frasseto et sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr>

L'arrêté portant organisation de l'enquête publique est affiché en Mairie.

